

code de la spécialité : D.M.F01.S05.05

Codes des métiers correspondants à la spécialité :

H 1102, J 1103, J 1105, K 1201, K 1401, K 1402, K 1403, K 1404, L 1803, O 1201, P 1301, P 1500, P 1601, P 1602

Fiche d'identité de la spécialité : Droit pénal et sciences criminelles

Niveau: Master

Domaine:Droit et Sciences Politiques

Filière:Droit

Spécialité:Droit Pénal et sciences criminelles

1- Localisation de la formation:

Faculté: Droit et des Sciences Politiques

Département : Droit

Références de l'arrêté d'habilitation : N°002 du 03 janvier 2021

2- Partenaires extérieurs :

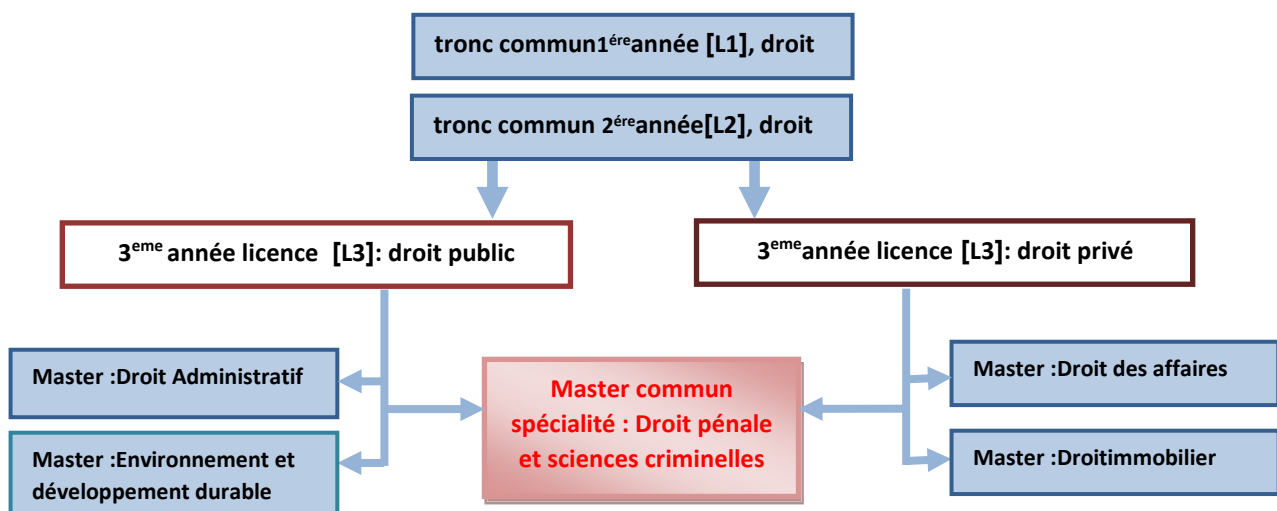
Entreprises et autres partenaires socio-économiques : /

Partenaires internationaux : /

Autres établissements partenaires : /

3- Organisation générale de la formation: position du projet

Cet Organigramme montre la localisation du Master académique «Droit Pénal et sciences criminelles» par rapport à la formation.



Le parcours de formation se compose de quatre semestres, trois semestres théoriques et un quatrième et dernier consacré à préparer un mémoire de recherche pour l'obtention du diplôme.

4- Contexte de la formation:

Les étudiants en Droit, tant dans ses filières de Droit public que privé, peuvent s'inscrire au Master académique en droit Pénal et Sciences criminelles. Le contenu de cette spécialité de master académique est régi par trois contextes de formation :

- **Le contexte d'orientation de l'étudiant** : Il combine les facteurs qui influent sur les vœux de l'étudiant (motivation scientifique, préparation cognitive), car la formation et les connaissances que l'étudiant reçoit au niveau du baccalauréat spécialisé en droit privé ou en droit public ont un grand impact, en orientant l'étudiant vers ses choix professionnels liés aux sciences criminelles en raison de leur impact sur le développement des objectifs de la politique criminelle ;
- **Contexte d'enseignement** : il comprend des facteurs jouant un rôle direct dans le processus pédagogique, car il contient des matières fondamentales et horizontales appartenant à de différents domaines de connaissances, ce qui donne à l'étudiant une bonne compréhension des sciences criminelles, y compris des matières visant à donner aux étudiants la possibilité d'approfondir leurs connaissances dans des disciplines liées au droit Pénal du fait que les matières proposées à l'étude sont censées familiariser l'étudiant avec des disciplines telles que la psychologie, la sociologie, la médecine légale, le droit pénal des affaires, selon une méthodologie scientifique spécialisée par l'équipe de formation ;
- **Le contexte de transition et d'intégration au milieu de travail** : la spécialisation en droit pénal permet à l'étudiant d'acquérir une grande capacité d'adaptation aux diverses circonstances dictées par le monde du travail dans un milieu caractérisé par la diversité des relations dans tous les domaines, et ouvre des champs d'avenir pour les étudiants en rejoignant des postes et des professions libres tels que : cadres dans les institutions de sécurité, la justice et les bureaux d'huissier de justices, de notariat et d'avocassier..

5- Objectifs de la formation:

La formation de master vise à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour que l'étudiant soit en mesure de suivre les évolutions dans divers domaines, notamment dans les études juridiques spécialisées, afin de contribuer au développement des capacités humaines, à condition que cet enseignement soit ouvert sur l'environnement, efficace et distingué, ce qui fait de l'université un centre de rayonnement au profit des institutions liées à la dite spécialité (tels que : le domaine judiciaire, notariat, avocassier...) par des cadres adaptés à suivre les développements qui s'opèrent dans le monde d'aujourd'hui. En plus de traiter avec des partenaires étrangers au niveau régional et mondial et des institutions de recherche scientifique liées à la mise en œuvre des nouvelles réformes.

Ces dernières sont devenues plus qu'une nécessité pour permettre de répondre aux défis mondiaux et aux transformations profondes qui s'opèrent dans la société algérienne, ce qui nécessite des études approfondies par le biais du système LMD.

Ce master qui s'étend sur deux ans, se conclut par la réalisation d'un mémoire de fin d'études. Il ouvre la voie aux étudiants pour compléter leur parcours de formation en doctorat dans la même spécialité ou autres spécialités de droit.

6- Profils et compétences visés:

L'étudiant titulaire d'un Master en Droit Pénal doit avoir des qualifications et des capacités lui permettant de répondre aux besoins du marché du travail dans toutes les institutions nationales et internationales liées aux études juridiques spécialisées outre les postes et professions libérales tels que : cadres dans les institutions de sécurité, la justice et les bureaux d'huissier de justice, de notariat et d'avocassier..

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

Il existe de nombreuses capacités d'emploi locales, régionales et nationales si les portes sont ouvertes aux diplômés universitaires, notamment : la magistrature, l'avocasserie, les institutions administratives, les commissaires-priseurs, les bureaux de notaires, d'huissier de justice, la police, la gendarmerie, l'administration pénitentiaire et toutes les professions nécessitant une connaissance approfondie du droit pénal et des sciences criminelles.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° *002* du 03 JAN. 2021

**Portant habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la
formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master
au titre de l'année Universitaire 2017-2018**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et complété, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu l'arrêté n°835 du 27 juillet 2017 Habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 ;
- Vu le procès-verbal de la réunion de la commission d'habilitation nationale tenue le 17 juillet 2017

ARRETE



Article 1^{er} : Sont habilités, les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 conformément aux annexes numérotées de 01 à 60, jointes au présent arrêté.

Art. 2: Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de l'année Universitaire 2017-2018.

Art. 3: Sont abrogées les dispositions de l'arrêté n° 835 du 27 juillet 2017, sus-visé.

Art. 4 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

03 JAN. 2021

Fait à Alger le :.....

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**



المتضمن تأهيل مؤسسات التعليم العالي لضمان التكوين لنيل شهادات الليسانس و الماستر

بغوان السنة الجامعية 2017-2018 بجامعة باتنة 1

Annexe n°18 de l'arrêté n° 002 du 03 JAN. 2021

portant habilitation les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2017-2018 de l'Université de Batna 1

Domaine	Filière	Spécialité	Type (A/P)	Cycle de formation	Observation	الملاحظة	طور التكوين	طبيعة (م/أ)	التخصص	الشعبة	الميدان
Sciences de la Matière	Chimie	Chimie des matériaux	A	Mas	Habilitation	تأهيل	م	أ	كيمياء المواد	كيمياء	علوم المادة
		Chimie physique	A	Mas	Habilitation	تأهيل	م	أ	الكيمياء الفيزيائية		
Droit et Sciences Politiques	Droit	Droit de l'environnement et du développement durable	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	قانون البيئة والتنمية المستدامة	حقوق	حقوق وعلوم سياسية
		Droit pénal et sciences criminelles	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	القانون الجنائي و العلوم الجنائية		
		Droit administratif	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	القانون الإداري		
		Droit des affaires	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	قانون الأعمال		
		Droit immobilier	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	القانون العقاري		
	Sciences Politiques	Relations internationales	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	العلاقات الدولية	علوم سياسية	
		Organisation politique et administrative	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	تنظيم سياسي وإداري		
Sciences Humaines et Sociales	Sciences Humaines - Histoire	Histoire de l'occident musulman au moyen âge	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	تاريخ الغرب الإسلامي في العصر الوسيط	علوم إنسانية- تاريخ	علوم إنسانية و اجتماعية
		Histoire contemporaine du monde arabe	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	تاريخ الوطن العربي المعاصر		